

## Conclusion\*

**P**OUR CONCLURE cette journée d'étude consacrée à l'histoire des politiques culturelles municipales, je souhaiterais orienter ma réflexion dans deux directions : en premier lieu évoquer quelques questions méthodologiques soulevées par les communications et les débats ; ensuite souligner les lignes de force amorcées ou confirmées par les communications.

### *Au point de vue méthodologique*

La question du vocabulaire usité évoquée au début de la séance par Jean-Pierre Rioux demeure essentielle. Si les édiles interviennent dans les domaines artistiques dès le début du XIX<sup>e</sup> siècle<sup>1</sup>, la notion de « politique culturelle » doit être utilisée avec prudence. L'étude du vocabulaire – « beaux-arts », « affaires culturelles », « animation culturelle », « action culturelle », « politique culturelle » – doit être menée avec précision et permettra de mieux circonscrire dans le temps comme dans l'espace l'évolution des conceptions municipales.

La tension entre l'approche globale et l'approche locale se présente comme un point de réflexion obligé. Il est évident, et plusieurs communications l'ont confirmé, que l'approche monographique permet de rendre compte des stratégies souvent complexes, aux inter-

---

\* Philippe Poirrier.

1. Voir par exemple L. Coste, « Bibliothèque et musées : la politique culturelle de la mairie de Bordeaux de 1805 à 1815 », *Revue française d'histoire du livre*, n° 72-73, 1991, p. 267-286 et O. Tachau, *Une approche des politiques culturelles des villes au XIX<sup>e</sup> siècle : le développement des bibliothèques municipales de Dijon et de Besançon (1816-1914)*, université de Bourgogne, maîtrise d'histoire, 1994, 171 p. Pour les musées de province aujourd'hui mieux connus, cf. C. Geogel (dir.), *la Jeunesse des musées*. Paris, Réunion des musées nationaux, 1994, 404 p.

## Jalons pour l'histoire des politiques culturelles locales

prétations non univoques, mises en œuvre ou subies par les acteurs. Cette micro-histoire permet peut-être de mieux cerner la totalité des interactions. Reste que le rapport au général ne doit jamais être évacué dans la mise en œuvre comme dans l'écriture de cette histoire. « Le propos ne peut donc être que d'histoire globale », comme le soulignaient Jean-Pierre Rioux et Jean-François Sirinelli<sup>2</sup>. Le choix de la monographie nécessite *in fine* de reprendre l'interrogation sur le rapport entre la « politique culturelle » de l'État et celle des municipalités. En d'autres termes, est-il possible de mettre en évidence des homologues entre les conjonctures étatiques et celles vécues à l'échelle locale ? Dans sa recherche sur les politiques culturelles des villes moyennes, Philippe Le Moigne souligne que les politiques culturelles des collectivités locales et de l'État obéissent dans une large mesure à des dynamiques distinctes. De même, dans la conclusion de sa thèse consacrée à la « politique culturelle » du Front populaire, Pascal Ory relève à juste titre la difficulté d'une telle approche à la suite, d'une part, de la faible coordination entre le rythme politique national et le local et, d'autre part, compte tenu de la complexité des configurations politiques locales qui s'inscrivent rarement dans les situations bien tranchées du national<sup>3</sup>. La solution réside sans doute dans un léger décentrement du questionnement. Il s'agit moins de vérifier à l'échelle locale les choix élaborés et adoptés au plan central que d'examiner et de comprendre le jeu des acteurs qui se déploie dans une relation réciproque variable en fonction du temps – la comparaison des chronologies reste sans doute pertinente –, de l'évolution des structures politico-administratives et des configurations politiques présentes.

La tension reste présente entre la modélisation sociologique et le récit intelligible des événements singuliers – j'emprunte la formulation à Dominique Schnapper<sup>4</sup> – cher à l'historien. Dans la lignée des travaux fondateurs menés certes avec des optiques différentes

---

2. J.-P. Rioux et J.-F. Sirinelli, « Pour une histoire globale des politiques culturelles municipales », *les Cahiers de l'INTR*, n° 16, « Les politiques culturelles municipales. Éléments pour une approche historique », 1990, p. 59.

3. P. Ory, *la Belle Illusion. Culture et politique sous le signe du Front populaire. 1935-1938*, Paris, Plon, 1994, p. 834.

4. D. Schnapper, « Le temps présent entre histoire et sociologie », *Écrire l'histoire du temps présent. En hommage à François Bédarida*, Paris, Éd. du CNRS, 1993, p. 51.

par Raymonde Moulin et Pierre Bourdieu, la sociologie historique pratiquée par Philippe Urfalino et Vincent Dubois montre cependant que cette tension peut être surmontée au profit des deux disciplines.

Dernière remarque d'ordre méthodologique : l'intérêt et la fécondité certaine d'une histoire comparée des politiques culturelles municipales qui peut être menée dans le cadre national – cf. l'approche mise en œuvre ici par Françoise Taliano des Garets pour Toulouse et Bordeaux ou encore l'analyse des musées de province au XIX<sup>e</sup> siècle menée par Daniel Sherman à partir des cas de Bordeaux, Dijon, Marseille et Rouen<sup>5</sup> – mais aussi dans une perspective internationale<sup>6</sup>.

### Sur le fond

La précocité des débats sur la décentralisation culturelle est confirmée. Contemporain des interrogations des intellectuels sur la « démocratisation culturelle<sup>7</sup> », cette question s'inscrit sans aucun doute dans la logique du « modèle républicain » cher à Serge Berstein et Odile Rudelle<sup>8</sup>. La III<sup>e</sup> République en créant un service public des beaux-arts complète son effort scolaire. Dans ce cadre, la décentralisation artistique, aux fondements politiques affirmés, participe incontestablement à la « républicanisation » du pays. La communication de Marie-Claude Genêt-Delacroix montre cependant que la perspective envisagée par l'État au début de la III<sup>e</sup> République reste essentiellement de nature juridique et administrative et ne consiste pas à transférer des compétences spécifiques et surtout des financements aux élus locaux. De 1870 à 1940, les continuités sont ici frappantes. Dès lors, c'est bel et bien le volontarisme propre des municipalités qui prime pendant cette période. En ce sens, cette décentralisation n'est sans doute pas à l'origine des politiques culturelles municipales. L'évolution des rapports entre l'État et les municipalités à

5. D. J. Sherman, *Worthy Monuments. Art Museums and the politics of Culture in Nineteenth-Century France*, London, Harvard University Press, 1989, 337 p.

6. F. Bianchini et M. Parkinson (dir.), *Cultural Policy and Urban Regeneration. The West European Experience*, Manchester/New York, Manchester University Press, 1993, 220 p.

7. V. Dubois, « Les prémisses de la "démocratisation culturelle" », *les Intellectuels, l'art et le peuple au tournant du siècle*, *Politix. Travaux de sciences politiques*, 1993, n° 24, p. 36-56.

8. S. Berstein et O. Rudelle (dir.), *le Modèle républicain*, Paris, PUF, 1992, 432 p.

## Jalons pour l'histoire des politiques culturelles locales

propos des musées de province au XIX<sup>e</sup> siècle confirme cette hypothèse<sup>9</sup>.

L'importance, déjà relevée par de nombreux auteurs, des choix opérés dans les années soixante est manifeste<sup>10</sup>. L'étude de la situation à Bourges menée par Catherine Floquet montre qu'avant même l'installation de la maison de la culture en 1963, une véritable politique culturelle municipale se construit à partir de 1959. Ici la volonté municipale rencontrera la politique menée par Émile-Jean Biasini à la direction du Théâtre, de la Musique et de l'Action culturelle du jeune ministère. Quant à l'opposition ministère des Affaires culturelles/FNCCC évoquée par Vincent Dubois, elle recouvre en partie la tension entre une acception élitiste et une acception populaire de la culture ouverte aux courants issus de l'éducation populaire, entre la prédominance de la volonté centrale et l'expression des pratiques à la base. Dès lors, la prégnance du modèle impulsé par l'État sera lourde de conséquences pour les vingt années qui suivent la mise en place de la structure ministérielle<sup>11</sup>.

Le champ plus proche des années 1980 était déjà fortement balisé à la suite des travaux entre autres de Guy Saez, Mireille Pongy, A.-H. Mesnard ou encore Philippe Urfalino. Les communications présentées dans le cadre de cette journée d'étude confirment plusieurs points.

1. La reprise en main, très nette à Avignon, souvent en gestion directe, par les villes du secteur culturel. Ce volontarisme se traduit par une montée en puissance des financements, scrutée à la loupe par les enquêtes régulières du DEP mais aussi par la mise en place, plus ou moins tardive selon les cas, de segments politique et administratif : élus chargés des secteurs culturels, services et direction des Affaires culturelles. La professionnalisation des services est d'ailleurs contemporaine de celle des autres acteurs du champ culturel.

---

9. C. Georgel, « L'État et "ses" musées de province », *le Mouvement social*, juillet-septembre 1992, p. 65-77.

10. Voir en dernier lieu G. Poujol (dir.), *L'Éducation populaire au tournant des années soixante. État, mouvements, sciences sociales*, Marly, document de l'INJEP, 1993, 190 p.

11. En complément de la communication présentée ici, cf. P. Urfalino, « L'échec d'une contre-politique culturelle. La Fédération nationale des centres culturels communaux, 1960-1965 », *L'Art de la recherche. Essais en l'honneur de Raymonde Moulin*, Paris, La Documentation française, 1994, p. 367-392.

Le militant s'est effacé au profit du créateur et plus largement du médiateur professionnel. D'autre part, la personnalité du maire compte pour beaucoup dans l'affirmation du volontarisme municipal. La configuration bordelaise marquée depuis 1947 par Jacques Chaban-Delmas est somme toute significative de cette situation<sup>12</sup>.

2. La réconciliation entre l'économique et le culturel. Dédouanées dans une large mesure par la pratique ministérielle à partir de 1982-1983, déjà sous-jacente avec Jean-Philippe Lecat, les villes ont volontiers intégré ce mariage de raison. La politique culturelle s'articule désormais explicitement avec les politiques économiques et touristiques des villes. Dès lors, le mécénat se trouve davantage sollicité. Il permet certes de nouveaux rapports à la société civile, mais surtout il participe de la recherche de financements complémentaires en temps de crise aggravée pour les uns, et de retombées escomptées en termes de communication et d'image pour les autres.

3. Cette mise en avant de l'image de la ville s'affirme aux dépens des paradigmes précédents : démocratisation culturelle, développement culturel mais aussi démocratie culturelle. Il faut noter combien cette tendance lourde affecte toutes les villes quelle que soit leur couleur politique. Ainsi, la municipalité communiste du Mans n'échappe pas à cette règle. L'exemple de Montpellier peut être considéré comme le plus significatif de la décennie. Pour faire de sa ville une véritable métropole européenne, Georges Frèche, maire socialiste élu en 1977, décide d'importer acteurs et structures culturels qui font défaut à la cité : le Centre chorégraphique de D. Bagouët, le CDN confié à J. Savary, la création d'un festival de la danse et d'un festival de musique classique en relation avec Radio-France. En 1989, Georges Frèche<sup>13</sup> défend explicitement ce souci de l'excellence culturelle et les fondements instrumentaux de cette politique :

Notre conception se résume par cette formule : Montpellier technopole. [...] La première fonction de la culture se rapporte donc à la gratuité de

---

12. Outre sa contribution à cette journée, voir également la thèse de F. Taliano des Garets, *la Vie culturelle à Bordeaux : les Lettres et les Arts. 1945-1975*, université de Bordeaux-III, thèse d'histoire, 1991, 676 p.

13. G. Frèche, « Princeps cicéronien », Wallon Emmanuel (dir.), *l'Artiste, le prince. Pouvoirs publics et création*, Québec-Grenoble, Musée de la civilisation-Presses universitaires de Grenoble, 1991, p. 43-48. Sur Montpellier, cf. G. Saez, *Villes en recomposition. Les politiques culturelles à Grenoble et à Montpellier*, Grenoble, CERAT, 1990, 125 p.

## Jalons pour l'histoire des politiques culturelles locales

la création et à la qualité de l'artiste. [...] la culture reste, en second lieu, une composante essentielle des visées d'une ville qui ambitionne de devenir une Eurocité.

L'impact économique supposé et le prestige culturel octroyé ainsi à la ville sont désormais revendiqués par des élus qui se font décideurs dans un contexte de valorisation du développement local.

4. La règle désormais plus complexe du jeu voit les collectivités territoriales (municipalités bien sûr, département et de plus en plus les régions) engager de subtiles négociations avec un « État-partenaire » selon le mot de Guy Saez<sup>14</sup>. Aussi, tout en souhaitant conserver jalousement leur autonomie, les villes ne manquent pas d'une part de dénoncer le désengagement du centre et d'autre part de rechercher le label légitimant du ministère de la Culture. De plus, les conséquences d'une crise économique de plus en plus sensible ne sont pas sans interférer sur le jeu des acteurs et la recomposition du paysage culturel à l'échelle locale<sup>15</sup>.

5. La situation des petites villes et des villes moyennes demeure peu étudiée par les historiens. Le travail de Philippe Le Moigne vient ici compléter les analyses menées par l'équipe de François Chazel en Aquitaine et par Bernard Gilson à la fin des années quatre-vingt<sup>16</sup>. La communication de Jean-Pierre Dambricourt offre le cas, sans doute unique en France, d'une polémique culturelle tranchée par l'organisation en 1988 d'un référendum à la veille des élections municipales.

Pour finir, je plaiderai pour deux approches : accorder une attention particulière à l'articulation entre les discours et les pratiques mais aussi entre les pratiques municipales et le rôle souvent essentiel du tissu associatif ; surtout éviter l'illusion de la table rase et tenter de prendre la mesure dans le cadre d'une histoire des politiques cultu-

---

14. G. Saez, « Vers la fin de l'État culturel ? », *Revue française d'administration publique*, n° 65, janvier-mars 1993, p. 63-72 ; G. Saez, M. Pongy, *Politiques culturelles et régions en Europe*, Paris, L'Harmattan, 1994, 323 p. et G. Saez, « Villes et culture : un gouvernement pour la coopération », *Pouvoirs*, n° 73, 1995, p. 109-123.

15. Pour une vue d'ensemble, je me permets de renvoyer à P. Poirrier, « Les politiques culturelles municipales des années 1960 à nos jours : essai de périodisation », *Bulletin des bibliothèques de France*, n° 5, 1994, p. 8-15.

16. B. Gilson, *la Politique culturelle des villes moyennes*, université de Reims, DESS de droit, 1988, 129 p. ; résumé commode : B. Gilson, « La politique culturelle des villes moyennes », *Territoires*, n° 297, avril 1989, p. 70-80.

relles municipales du poids des héritages. Dès lors, l'étude doit occuper l'ensemble du spectre chronologique de la Révolution française à nos jours. En effet, si certaines périodes, essentielles à bien des égards – les années 1960, les années 1980 –, sont aujourd'hui mieux connues, nos connaissances restent encore trop souvent superficielles : le XIX<sup>e</sup> siècle mérite de solides investigations de même que l'entre-deux-guerres<sup>17</sup>. En effet, l'institutionnalisation, notamment par le développement des établissements culturels (musées, bibliothèques, théâtres, écoles des beaux-arts...), plonge ses premières racines au-delà de la Révolution française. De même, les mesures de protection du patrimoine architectural et monumental s'inscrivent dans une chronologie longue. A l'heure où l'historiographie des musées et des bibliothèques progressent à grands pas, il est nécessaire d'ancrer la question du rôle des autorités locales dans cette histoire.

Enfin, mais cela est-il possible ? il conviendrait de mesurer l'impact de ces politiques sur la circulation des modèles et des références culturels ainsi que sur l'évolution des pratiques culturelles des Français. La confrontation est ici nécessaire avec les autres processus qui permettent de rendre compte de la circulation et de la diffusion des modèles culturels :

- l'évolution des techniques et industries culturelles ;
- la question, sans doute centrale à partir des années soixante, de la place des médias audiovisuels ;
- sans oublier bien sûr le rôle de la politique culturelle de l'État et des autres collectivités territoriales (départements et aussi depuis une décennie les régions).

Le chantier reste donc ouvert : puissent les actes de cette journée d'étude constituer une étape et une invite à la poursuite des recherches<sup>18</sup>.

Philippe Poirrier

---

17. Pour les arts plastiques, de nombreux éléments dans L. Rivet-Barlangue, *la Vie artistique à Toulouse. 1888-1939*, université de Toulouse-II, thèse d'histoire de l'art, 1989. Voir également S. Rab, *Culture et banlieue. Les politiques culturelles dans les municipalités de la Seine (1935-1939)*, université de Paris-VII, thèse d'histoire, 1994, 759 p.

18. Le Comité d'histoire du ministère de la Culture, présidé par Augustin Girard, envisage une enquête collective fondée sur un ensemble de monographies concernant l'histoire des politiques culturelles des villes.

# Orientation bibliographique\*

**O**UTIL DE TRAVAIL, cette orientation bibliographique se veut une actualisation de la bibliographie publiée dans le cadre de la seizième livraison des *Cahiers de l'IHTP*<sup>1</sup>.

Une large part des remarques évoquées alors demeurent d'actualité : ce champ de recherche est à la fois occupé par l'ensemble des sciences sociales et humaines mais aussi par des acteurs institutionnels (ministère de la Culture, collectivités locales). Ces approches multiples font la richesse du territoire sans pour autant réduire les différentes approches méthodologiques liées pour beaucoup aux héritages et pratiques disciplinaires<sup>2</sup>.

Reste que cinq ans après la première mise au point, il est possible de dresser un bilan. En premier lieu, l'actualité du sujet et la visibilité croissante des politiques culturelles municipales ont bien évidemment joué sur l'intérêt rétrospectif des historiens. De plus, les premières recherches abouties (thèses de Françoise Taliano-des Garetts et de Sylvie Rab) témoignent à la fois de la richesse de la méthode mais aussi de l'immensité préservée du champ à la fois dans ses caractéristiques temporelles et spatiales.

Mais au-delà des entrées monographiques, cette bibliographie enregistre les progrès et renouvellements qui touchent certains domaines thématiques : l'histoire des bibliothèques et, depuis peu, des musées et du patrimoine confirment les acquis enregistrés par des

---

\* Philippe Poirrier, Sylvie Rab.

1. Sylvie Rab, « Les politiques culturelles des collectivités locales. Orientation bibliographique », *les Cahiers de l'IHTP*, n° 16, septembre 1990, p. 111-143.

2. Sur ce point, voir les conclusions de Bernard Lepetit, « Propositions pour une pratique restreinte de l'interdisciplinarité », *Revue de synthèse*, 1990, p. 331-338.

## Jalons pour l'histoire des politiques culturelles locales

problématiques qui n'ignorent plus le rôle des politiques culturelles municipales.

La montée en puissance des historiens dans ce champ de recherches n'est pas non plus sans interférer sur le regard porté par les sociologues et politistes<sup>3</sup>. En ce sens, l'inscription dans la durée permet sans doute une meilleure prise en compte des enjeux d'aujourd'hui. Augustin Girard, ancien responsable/militant du département des Études et de la Prospective et aujourd'hui président du Comité d'histoire du ministère de la Culture, plaide dans cette perspective pour l'utilisation de la carte historique :

Ce qui m'est apparu de plus en plus, c'est que la prise de décision politique se comprend finalement mieux à travers l'histoire qu'à travers les données socio-économiques. Par l'histoire, et notamment par la « sociologie rétrospective », grâce à la connaissance de la genèse des décisions, on arrive à identifier des types de politiques, de grandes alternatives de gestion, des formes d'action qui peuvent servir de modèles pour l'avenir à court terme. Par l'histoire, on saisit mieux la défaillance de la démocratie dans la décision, on perd quelques utopies et on comprend mieux la faiblesse du débat politique en matière culturelle. Or c'est le débat politique qui est capital et que j'ai toujours cherché à alimenter<sup>4</sup>.

Pas plus qu'en 1990, cette bibliographie n'a l'ambition de prétendre à l'exhaustivité. Elle vise essentiellement à traduire l'état de la recherche dans ses orientations multiples. Celui qui veut en savoir plus pourra faire appel à la base de données informatisée élaborée par le département des Études et de la Prospective du ministère de la Culture.

*Philippe Poirrier*  
*Sylvie Rab*

---

3. Guy Saez, « De la démocratisation culturelle à la gestion : l'évolution des politiques culturelles », Michel Gault (dir.), *Équipements culturels territoriaux. Projets et modes de gestion*, Paris, La Documentation française, 1994, p. 21-30.

4. « Sciences sociales et politiques culturelles. Entretiens avec Joffre Dumazedier et Augustin Girard », *Politix*, n° 24, 1993, p. 57-77, citation p. 76-77.